

ACOVA

PRIME ENERGIE EDF



Grâce au partenariat entre Acova et EDF, bénéficiez en plus de la prime énergie d'un remboursement de 100€ TTC pour l'achat et la pose de 4 radiateurs TAIGA !

Offre limitée aux 300 premières participations. Retrouvez le nombre de participations restantes sur le formulaire d'inscription. Pour y accéder, rendez-vous sur www.acova-prime-energie-edf.fr.

Pour profiter de cette offre :

1/ Inscrivez-vous tout d'abord au programme prime énergie EDF, avant la signature du devis de vos travaux, sur le site : www.prime-energie-edf.fr

Si vous réalisez des travaux de rénovation énergétique, la prime énergie EDF est une aide financière dont vous pouvez bénéficier pour vous permettre de réaliser des économies d'énergie et de faire baisser votre facture. Cette aide délivrée par EDF vient compléter les aides publiques auxquelles vos travaux sont éventuellement éligibles.

2/ Entre le 01/12/2019 et le 31/03/2020, achetez simultanément et faites poser par un professionnel 4 radiateurs Acova TAIGA blanc ou couleur, parmi les six références éligibles suivantes :

TAKE-050-041/CF, TAKE-075-049/CF, TAKE-100-057/CF, TAKE-125-073/CF, TAKE-150-081/CF, TAKE-200-121/CF

Les radiateurs devront être posés par un professionnel suivant les modalités de l'offre Prime énergie EDF en vigueur.

3/ Rendez-vous sur le site www.acova-prime-energie-edf.fr avant le 15/04/2020

4/ Remplissez le formulaire d'inscription comprenant vos coordonnées postales, vos coordonnées bancaires et le détail de votre achat, et téléchargez une photo complète et lisible de :

- Votre lettre d'engagement EDF (reçue par email après inscription au programme prime énergie EDF)
- Votre facture d'achat simultané et de pose de 4 radiateurs Acova TAIGA éligibles, datée entre le 01/12/2019 et le 31/03/2020

Si vous ne souhaitez/pouvez pas télécharger vos documents, vous pouvez renvoyer votre récapitulatif de participation téléchargé à l'issue de votre inscription sur le site, accompagné des pièces justificatives citées ci-dessus, sous enveloppe suffisamment affranchie **au plus tard le 15/04/2020** (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

TAKE OFF N°2114 – ACOVA PRIME ENERGIE EDF

CS 50454

13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2

Offre valable du 01/12/2019 au 31/03/2020 pour tout achat simultané de 4 radiateurs Acova TAIGA éligibles, achetés et installés par un professionnel respectant les modalités de la prime énergie EDF en vigueur. Offre non cumulable, réservée aux particuliers majeurs résidant et ayant un compte bancaire domicilié en France Métropolitaine (Corse, Monaco et DROM-COM compris) et limitée à une demande de remboursement par foyer (même nom, prénom, adresse, email, RIB).

Le remboursement sera effectué par virement bancaire uniquement, dans un délai de 2 semaines environ à compter de la date de réception de votre demande et de sa validation conforme. Toute demande non conforme fera l'objet d'un email indiquant les motifs de l'invalidité. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle.

Pour toute information ou question relative au suivi de votre dossier, contactez-nous par mail en écrivant à service.consommateur@take-off.fr, en précisant dans l'objet de votre mail le numéro de l'opération (2114). Toute réclamation effectuée après le 31/05/2020 ne sera plus prise en compte.

Veillez à bien respecter les délais d'inscription et d'envoi des dossiers après la date d'achat et à fournir tous les documents demandés.

Les participations sans inscription préalable via le site www.acova-prime-energie-edf.fr, ne seront pas prises en compte.

La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment concernant les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. En cas de nécessité, la société organisatrice se réserve le droit d'annuler, suspendre ou modifier l'offre à tout moment.

Les documents originaux ou copies que vous adressez à Take Off pour participer à l'offre ne pourront pas vous être restitués. Nous vous conseillons de garder une copie complète de votre dossier avant envoi.

Dans le cas d'un envoi du dossier par courrier postal, l'envoi de votre dossier en lettre suivie est fortement conseillé afin de pouvoir justifier de la réception de votre dossier. Frais de participation non remboursés.

Le remboursement est sujet à la détention pérenne des biens. Acova se réserve le droit de réclamer le montant remboursé dans le cas où le produit serait retourné.

En participant à l'offre, vous acceptez les présentes conditions de l'opération.

Vos données personnelles sont collectées par Take Off pour le compte de Acova dans le cadre de la gestion de l'opération promotionnelle, et le cas échéant à Acova si vous acceptez de recevoir des informations et offres commerciales de leur part. Ces données seront traitées conformément au Règlement Général de Protection des Données et seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la finalité du traitement. Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès aux données, de rectification, d'effacement, de portabilité ou d'opposition par courrier à l'adresse suivante : ZEHNDER GROUPE France, 3 rue du Bois Briard, Courcouronnes, BP 60136, 91021 Evry Cedex.

Vous disposez par ailleurs, des droits de retirer à tout moment vos consentements et d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), notamment sur son site internet www.cnil.fr.